



COMMISSION URBANISME ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

VILLEJEAN

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION URBANISME – ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE DU MERCREDI 11 JANVIER 2017 A 10H30 – CENTRE SOCIAL

Présents :

Habitants : mesdames Desfeux, Feron, Cocheril. Messieurs L'Azou, Lesage, Neveu, Vallée (co-président quartier)
Services : DQNO : madame Jourde, monsieur Auffret (directeur) - CCAS : madame Mabé

Habitante excusée : Madame Lugué.

Méthodologie adoptée par la commission :

1. Définition du champ de compétence de la commission urbanisme

La commission comprend l'**urbanisme**, l'**environnement** et le **cadre de vie**

L'**urbanisme** inclut en outre toutes les questions de **stationnement** (parkings, espaces de **stationnement**, **trottoirs**) dont la gestion conditionne en partie le cadre de vie des habitants. Le campus de Villejean fait partie du champ de réflexion de la commission. Des rencontres avec les autorités universitaires seront examinées après un travail préalable décrit ci-dessous

L'**environnement** correspond à tous les éléments qui entourent ou constituent l'espace public du quartier (espaces végétaux aménagés ou non, espaces publics aménagés ou non, squares, jardins, parcs, ouvrages publics, déchetterie, usine d'incinération,...)

Le **cadre de vie** prend en compte l'espace public comme lieu de vie, d'échanges, de loisirs qui a ou peut avoir des conséquences sur la vie collective des habitants. Les relations privées entre habitants relèvent d'autres commissions (sociale, citoyenneté...).

2. Propositions d'action de la commission

La **commission** considère que pour agir au profit des habitants, elle doit bénéficier d'un environnement de réflexion et de travail précis c'est à dire :

- Avoir connaissance de **tous les dossiers** quels que soient leur importance et leur configuration dès lors qu'ils concernent le quartier. Actuellement, il semblerait que le plus souvent, ces informations sont effectivement débattues avec les seuls habitants concernés (les riverains d'un square par exemple).

- Avoir connaissance de ces dossiers bien en amont des **décisions**, c'est à dire, comme les décideurs dès la réflexion et avec l'appui des techniciens adhoc.

- Dans l'immédiat, la commission propose de construire sa vision du quartier par étapes :

a) Par des visites exhaustives des **chantiers réalisés, en cours ou en gestation**. Ces visites seront organisées par la DQNO avec le soutien des techniciens d'ici fin mai. Tous les membres de la commission y sont invités.

Une première visite de l'opération Normandie-Saumurois aura lieu lundi 30 janvier, rdv à 14h à la DQNO. À noter également une réunion vendredi 27 janvier à 18h pour le projet Guyenne à la Maison Verte.

b) L'élaboration d'un **diagnostic**. À cette étape, la **DQNO** propose que la commission soit aidée par les équipes techniques.

Une étude d'impact pourra parallèlement être mise en place pour mieux éclairer la commission (lien avec équipes universitaires ?).

3. Chantiers en cours (info DQNO)

- **Bd Anjou** : mise en sécurité pistes cyclables avec suppression de places de parking
- **Square de la Marche** : diagnostic/orientations
- **Square Dauphiné** : réaménagement des aires de jeux
- **Square Vincent Auriol** : aménagement aire de jeux
- **Cours Kennedy** : débat le 1er février au sujet des pollutions des oiseaux. Abattage des arbres ?
Plus généralement la question des arbres donne lieu à des échanges entre membres de la commission (densifier l'espace arboré, les éloigner des immeubles, les surveiller dans leur évolution....). Une rencontre avec le responsable jardins s'avère nécessaire.

4. Questions posées à la DQNO

- Le **projet participatif** donne lieu à échanges à propos de l'attribution d'un four à pains qui serait prochainement installé près de la maison verte.

Le débat porte sur les modalités de cette décision d'attribution qui ne répondrait pas aux attentes ou désirs des habitants. En clair il y avait d'autres projets plus pertinents pouvant intéresser les habitants ?

La commission propose de faire une motion qui sera adressée par le conseil de quartier à la maire. Elle devra être validée par le conseil de quartier. Cette motion propose qu'à l'avenir tout projet participatif concernant précisément un seul quartier soit validé en préalable par le conseil de quartier. Celui-ci est en effet sensé être porteur de l'avis des habitants. Concrètement les coups de cœur du quartier pourraient se transformer en priorités hiérarchisées pour les projets destinés à tous. Motion préparée par R. Vallée et J.J L'Azou pour la réunion de quartier du 19 janvier.

- Suites concernant l'Ecole Jean Moulin : aucune information nouvelle. Des travaux d'extension seraient envisagés au grand regret de membres de la commission par rapport à la fermeture école Kennedy.

Calendrier des réunions de la commission toujours ouverte à tous les volontaires :

Accord pour une fois par mois.

Prochaines réunions :

- **Mercredi 8 février 10h – Centre social de Villejean – 42, cours Kennedy (salle Coquelicot)**
- **Mercredi 8 mars 10h – Centre social de Villejean – 42, cours Kennedy (salle Coquelicot)**
- **Mercredi 5 avril 10h**

L'animateur de la commission
Urbanisme – Environnement - Cadre de vie
Jean-Julien L'Azou